

[Texte]

country has dealt with this issue. It is a very similar issue, an issue that arose out of strong public conflict over harvesting on publicly owned lands. That debate went on in New Zealand for a number of years. In New Zealand the management of Crown land was under the New Zealand Forest Service. It was a national forest service.

Early in the 1980s the Government of New Zealand decided that forest service had not discharged its responsibilities effectively and dissolved the forest service, did away with it because they saw that they were not responding to the needs of the people with respect to non-timber uses of the forest land base. The result was that they physically delineated what they called the native forest, the natural forest of New Zealand, which is around 90% of the forest land, and put that under a totally different department, the Department of Conservation.

The Department of Conservation had a mandate clearly of multiple use, integrated use, with very, very limited harvesting opportunities. The balance of that land base which, incidentally, was all in plantations, man-made plantations of almost all one species, they had calculated was sufficient to sustain that industry indefinitely. In other words, we are talking about a relatively small portion of the land base which, because of their unique situation in terms of climate, geology, soils and their management expertise, they were able to demonstrate could sustain the industry with that specific land base.

There is a clear line drawn on a map. In fact one area of the forest has been designated to a single use, a very small proportion of it actually, and a very large proportion of it has been designated as multiple use. The multiple use part is under a federal department, the Department of Conservation. What they call the production forest, the forest that is intended for timber supply, is under a Crown corporation, the New Zealand Forest Corporation.

I mention that only in the context of an interesting example of how this issue might evolve in Canada, particularly in the context of sustainable development in the next 10 years or so. I would see a tremendous opportunity for the federal Department of Forestry to play a leadership role in that particular area of discussion. That concludes my remarks, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Carrow.

• 1655

Mr. Bélair: Thank you, Dr. Carrow, for appearing before us.

I am coming back to the forest resource development agreements, which my colleague referred to a while ago when asking a question of Mr. Godbout. You have expressed some fairly strong opinions in your

[Traduction]

semblable à celle qui existe actuellement au Canada, car une opposition publique très forte se manifestait en ce qui touche la récolte des ressources sur les terres publiques. Le débat a fait rage en Nouvelle-Zélande pendant plusieurs années sur cette question. Dans ce pays, la gestion des terres de la Couronne relève du Service néo-zélandais des forêts. Il s'agit d'un service national.

Au début des années 1980, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a décidé de démanteler le service des forêts estimant qu'il ne s'était pas acquitté convenablement de ses fonctions, c'est-à-dire qu'il ne s'était pas préoccupé de voir si les forêts ne pouvaient pas être utilisées à d'autres fins qu'à celle de l'exploitation forestière. Le gouvernement a donc délimité ce qu'on a appelé les forêts indigènes, c'est-à-dire les forêts naturelles de la Nouvelle-Zélande. La gestion de ces forêts, qui représente 90 p. 100 de toutes les forêts de la Nouvelle-Zélande, a été confiée à un nouveau ministère, le ministère de la Conservation.

Le ministère de la Conservation avait comme mandat très clair d'étudier les différents usages qui peuvent être faits des forêts. Une superficie très limitée était réservée à l'exploitation industrielle. Le ministère a calculé que cette superficie, constituée au total par des plantations anthropiques était suffisante pour assurer indéfiniment la survie de l'industrie. Autrement dit, la Nouvelle-Zélande a établi qu'en raison de son climat, de sa géologie, de ses sols et de ses connaissances en matière de gestion, une très petite superficie de terre pouvait suffire aux besoins de l'industrie.

Il y a une ligne de démarcation très claire sur la carte. Une très petite superficie de forêt a été réservée à un usage unique alors que la plus grande superficie doit servir à des usages multiples. La gestion de ces terres à usages multiples a été confiée à un ministère fédéral, le ministère de la Conservation. La gestion de la superficie qui doit servir à l'exploitation forestière a été confiée à une société d'État, la *New Zealand Forest Corporation*.

Je vous fais part de cet exemple intéressant simplement parce qu'il s'agit d'une des directions que pourrait prendre la gestion des forêts au Canada au cours des prochaines années, en particulier dans le contexte du développement durable. J'estime que le ministère fédéral des forêts pourrait jouer un rôle de premier plan dans ce domaine. Voilà qui met fin à mon exposé, monsieur président.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Carrow.

M. Bélair: Je vous remercie, monsieur Carrow, de comparaître devant nous.

Je reviens aux accords de mise en valeur des ressources forestières, auxquels mon collègue a fait allusion tout à l'heure, posant une question à M. Godbout. Dans votre exposé, vous avez exprimé des opinions assez fermes. Je